AULNAY-SOUS-BOIS

RESIDENCE AUTONOMIE
« Les Tamaris »

Numéro SIRET : 219 300 050 00875

POSTE COMPTABLE DE : SEVRAN

M22

COMPTE ADMINISTRATIF

Résidence autonomie

« Les Tamaris »

Budget annexe agrégé au budget principal de la commune

ANNEE 2019

I : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

ETABLISSEMENT :	Résidence Autonomie « Les Tamaris »				
ADRESSE :	99, rue Maximilien Robespierre 93600 Aulnay-sous-Bois				
Date de la dernière habilitation:	02/11/2015 : Autorisation pour 15 ans.				
ORGANSIME GESTIONNAIRE :	Mairie d'Aulnay-sous-Bois				
TELEPHONE :	01 48 79 63 67 (Direction Séniors Retraités)	**FAX:**	01 48 66 93 15	**Email**	cnectoux@aulnay-sous-bois.com
NOM DU DIRECTEUR **ou de la personne habilitée à représenter l'établissement:**	Catherine NECTOUX				
N° FINESS :	93 080 022 2				
CATEGORIE :	Résidence autonomie				
COMPETENCE :	Hébergement complet en internat de personnes âgées autonomes				
C.C.N.T. : (convention collective)					
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :					
CAPACITE AUTORISEE :	61 personnes seules en F1				

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N - 1 (classe 6-groupes II et III de produits) NEANT

II. Activité de l'Etablissement ou du Service

Activité réalisée	Nature	Nombre théorique au BP n	Nombre prévisionnel n	Nombre réalisé n	Taux d'occupation %	Ecart Nombre	Ecart %
		(1)		(2)	(3) =(2)/(1)	(4) = (2)-(1)	(5) = (4)/(1)
TOTAL en journées		318	318	365	1.15	47	0.14
Externat							
Semi Internat							
Internat	F1	21 535	21 535	18 738	0.87	-2 797	-0.13
Autre							
Autre							
Autre							

EHPAD

Situation constatée au plus tard le 30 septembre

GROUPES ISO RESSOURCES	30/09 n - 3	30/09 n - 2	30/09 n - 1	30-09 n
Nombre de résidents GIR I				
Nombre de résidents GIR II				
Nombre de résidents GIR III				
Nombre de résidents GIR IV				
Nombre de résidents GIR V				
Nombre de résidents GIR VI				

II. Activité de l'Etablissement ou du Service

Accueil des plus de 20 ans dans les IME

	TOTAL BP	+ 20 ans orientés CAT, AP[1] et CDTD	+ 20 ans orientés MAS	+ 20 ans orientés Foyer	TOTAL Réel	+ 20 ans orientés CAT, AP [1] et CDTD [2]	+ 20 ans orientés MAS	+ 20 ans orientés Foyer
Nombre de journées réalisées	(de 1 à 3)	(1)	(2)	(3)	(de 4 à 6)	(4)	(5)	(6)
TOTAL								
Externat								
Semi Internat								
Internat								
Autre								
Autre								
Autre								

NEANT

[1] Atelier protégé

[2] Centre de distribution de travail à domicile

III – INFORMATIONS FINANCIERES

- Vue d'ensemble
- Section de fonctionnement (A)
- Section d'investissement (B)
- Autres informations financières

III. Tableaux récapitulatif de l'exécution budgétaire

	Dépenses - Charges			Recettes - Produits		
Totaux	**Budget exécutoire n**	**Réel n**	**Ecart**	**Budget exécutoire n**	**Réel n**	**Ecart**
SECTION D'INVESTISSEMENT POUR L'ÉTABLISSEMENT						
Total (1)		0			4 289.92	
SECTION D'EXPLOITATION - BUDGET PRINCIPAL						
Total (2)	177 047 927.01	163 987 501.58	-13 060 425.43	167 539 256	173 662 839.25	+6 123 583.25
BUDGETS ANNEXES						
Total (3)	776 748 630 536	659 841.41 539 043.49	-116 906.59 -91 492.51	776 748 630 536	848 937.74 654 057.10	72 189.74 23 521.1
Reprise de résultat (4)				9 508 671.01	9 508 671.01	
Total Général (2 à 4)	178 455 211.01	165 186 386.48	- 13 268 824.53	178 455 211.01	184 674 505.1	6 219 294.09

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire N (2)	Crédits complémentaires (3)	Total (4)=(2)+(3)	Réel (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(2)
Groupe	I. Dépenses afférentes à l'exploitation courante							
	ACHATS							
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES		119 400.00		119 400.00	67 651.55	-51 748.45	56.66
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL							
625	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS							
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS							
6288	AUTRES							
TOTAL	I. Dépenses afférentes à l'exploitation courante		119 400.00		119 400.00	67 651.55	-51 748.45	56.66

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Retenu autorité de tarification (8)
Groupe	I. Dépenses afférentes à l'exploitation courante	
	ACHATS	
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	
625	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	
6288	AUTRES	
TOTAL	I. Dépenses afférentes à l'exploitation courante	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire N (2)	Crédits complémentaires (3)	Total (4)=(2)+(3)	Réel (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(2)
Groupe	II. Dépenses afférentes au personnel							
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT		120 450.00		120 450.00	119 817.21	-632.79	99.47
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES		32 600.00	-22 111.00	10 489.00	1 970.00	-8 519.00	18.78
633	IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERA		5 704.00	307.00	6 011.00	5 922.79	-88.21	98.53
641	REMUNERATION DU PERSONNEL NON MEDICAL		173 687.00	9 113.00	182 800.00	174 325.73	-8 474.27	95.36
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE		57 569.00	12 690.00	70 259.00	61 911.21	-8 347.79	88.12
647	AUTRES CHARGES SOCIALES		3 540.00		3 540.00	2 714.65	-825.35	76.69
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL							
TOTAL	II. Dépenses afférentes au personnel		393 550.00	-1.00	393 549.00	366 661.59	-26 887.41	93.17

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Retenu autorité de tarification (8)
Groupe	II. Dépenses afférentes au personnel	
621 622 633 641 645 647 648	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERA REMUNERATION DU PERSONNEL NON MEDICAL CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE AUTRES CHARGES SOCIALES AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	
TOTAL	II. Dépenses afférentes au personnel	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire N (2)	Crédits complémentaires (3)	Total (4)=(2)+(3)	Réel (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(2)
Groupe	III. Dépenses afférentes à la structure							
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES		59 000.00		59 000.00	54 435.20	-4 564.80	92.26
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		19 035.00		19 035.00	17 460.00	-1 575.00	91.73
6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS		4 382.00	-612.00	3 770.00	1 064.55	-2 705.45	28.24
6155	ENTRETIEN ET REPARATION SUR BIENS MOBILIERS		494.00	246.00	740.00	311.86	-428.14	42.14
6156	MAINTENANCE		2 487.00	366.00	2 853.00	2 339.97	-513.03	82.02
618	DIVERS							
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES							
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		20.00		20.00		-20.00	
635	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR R		31 668.00		31 668.00	28 620.00	-3 048.00	90.38
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
651	REDEV.PR CONCES.BREV.LICEN.PROCED.DROIT ET VAL.		500.00		500.00	497.95	-2.05	99.59
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE			1.00	1.00	0.82	-0.18	82.00
TOTAL	III. Dépenses afférentes à la structure		117 586.00	1.00	117 587.00	104 730.35	-12 856.65	89.07
TOTAL			630 536.00		630 536.00	539 043.49	-91 492.51	85.49

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Retenu autorité de tarification (8)
Groupe	III. Dépenses afférentes à la structure	
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	
6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	
6155	ENTRETIEN ET REPARATION SUR BIENS MOBILIERS	
6156	MAINTENANCE	
618	DIVERS	
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	
635	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR R	
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
651	REDEV.PR CONCES.BREV.LICEN.PROCED.DROIT ET VAL.	
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	
TOTAL	III. Dépenses afférentes à la structure	
TOTAL		

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire N (2)	Crédits complémentaires (3)	Total (4)=(2)+(3)	Réel (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(2)
002	Déficit d'exploitation reporté							
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		630 536.00		630 536.00	539 043.49	-91 492.51	85.49

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Retenu autorité de tarification (8)
002	Déficit d'exploitation reporté	
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -2- RECETTES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire N (2)	Crédits complémentaires (3)	Total (4)=(2)+(3)	Réel (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(2)
Groupe	I. Produits de la tarification							
734	PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER (HORS EHPAD)			300 000.00	300 000.00	324 442.44	24 442.44	108.15
TOTAL	I. Produits de la tarification			300 000.00	300 000.00	324 442.44	24 442.44	108.15

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -2- RECETTES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Retenu autorité de tarification (8)
Groupe	I. Produits de la tarification	
734	PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER (HORS EHPAD)	
TOTAL	I. Produits de la tarification	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -2- RECETTES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Réel accepté N-1 (1)	Budget exécutoire N (2)	Crédits complémentaires (3)	Total (4)=(2)+(3)	Réel (5)	Ecart (montant) (6)=(5)-(4)	Ecart % (7)=(5)/(2)
Groupe	II. Autres produits relatifs à l'exploitation							
70	PRODUITS		300 000.00	-300 000.00				
7085	PREST. DELIV. USAGERS,ACCOMP. AUTRES TIERS		2 500.00		2 500.00		-2 500.00	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION & PARTICIPATIONS		328 036.00		328 036.00	326 814.01	-1 221.99	99.63
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					2 800.65	2 800.65	
TOTAL	II. Autres produits relatifs à l'exploitation		630 536.00	-300 000.00	330 536.00	329 614.66	-921.34	99.72
TOTAL			630 536.00		630 536.00	654 057.10	23 521.10	103.73
002	Excédent d'exploitation reporté							
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		630 536.00		630 536.00	654 057.10	23 521.10	103.73

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - EXPLOITATION -2- RECETTES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Retenu autorité de tarification (8)
Groupe	II. Autres produits relatifs à l'exploitation	
70 7085 74 75	PRODUITS PREST. DELIV. USAGERS,ACCOMP. AUTRES TIERS SUBVENTIONS D'EXPLOITATION & PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
TOTAL	II. Autres produits relatifs à l'exploitation	
TOTAL		
002	Excédent d'exploitation reporté	
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B - INVESTISSEMENT -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Budget initial (1)	Crédits complémentaires (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart (montant) (5)=(4)-(3)	Ecart % (6)=(5)/(3)
16	Remboursement des dettes financières EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		3 000.00	3 000.00		-3 000.00	
21	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
TOTAL			3 000.00	3 000.00		-3 000.00	
001 003	Déficit d'investissement reporté Excédent prévisionnel d'investissement						
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 000.00	3 000.00		-3 000.00	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B - INVESTISSEMENT -2- RECETTES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Budget initial (1)	Crédits complémentaires (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart (montant) (5)=(4)-(3)	Ecart % (6)=(5)/(3)
	Augmentation des fonds propres						
131	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES						
	Augmentation des dettes financières						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		3 000.00	3 000.00	4 289.92	1 289.92	30.07
TOTAL			3 000.00	3 000.00	4 289.92	1 289.92	30.07
001	Excédent d'investissement reporté						
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 000.00	3 000.00	4 289.92	1 289.92	30.07

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B - INVESTISSEMENT -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Budget initial (1)	Crédits complémentaires (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart (montant) (5)=(4)-(3)	Ecart % (6)=(5)/(3)
	Remboursement des dettes financières						
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		3 000.00	3 000.00		-3 000.00	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		3 000.00	3 000.00		-3 000.00	
	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé						
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE						
2131	BATIMENTS						
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
2181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENT, AMENAGEMENT						
2184	MOBILIER						
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
TOTAL			3 000.00	3 000.00		-3 000.00	
001	Déficit d'investissement reporté						
003	Excédent prévisionnel d'investissement						

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B - INVESTISSEMENT -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Budget initial (1)	Crédits complémentaires (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart (montant) (5)=(4)-(3)	Ecart % (6)=(5)/(3)
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 000.00	3 000.00		-3 000.00	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B - INVESTISSEMENT -2- RECETTES

C - cadre normalisé de présentation du compte administratif

Comptes	Libellés	Budget initial (1)	Crédits complémentaires (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart (montant) (5)=(4)-(3)	Ecart % (6)=(5)/(3)
	Augmentation des fonds propres						
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
1312	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIF COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS						
	Augmentation des dettes financières						
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		3 000.00	3 000.00	4 289.92	1 289.92	30.07
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		3 000.00	3 000.00	4 289.92	1 289.92	30.07
TOTAL			3 000.00	3 000.00	4 289.92	1 289.92	30.07
001	Excédent d'investissement reporté						
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 000.00	3 000.00	4 289.92	1 289.92	30.07

VILLE D'AULNAY SOUS BOIS - RESIDENCE AUTONOMIE LES TAMARIS - 2019

.Tableau de répartition des charges

Tableau complémentaire

Numéro du compte	Libellé	Montant total du compte	Clef de répartition (nature)	Unité de répartition 1		Unité de répartition 2		Unité de répartition 3	
				Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant
Total des charges									

NEANT

Plan de financement: opérations d'investissement réalisées dans l'année

	Autorisé dans le cadre du plan de financement		Réalisé en n	
	Coût	Date de réalisation prévue	**Coût**	Date de réalisation
Nature de l'opération : - - -	NEANT			
TOTAL				

	Plan de financement (tranche annuelle réalisée)			
	Autofinancement	**Subvention**	**Emprunt**	**Autres (1)**
Autorisé dans le cadre du plan				
Réalisé				
Ecart				

(1) compte de liaison investissements, cessions d'actifs...

Tableau des amortissements

		Amortissements cumulés au 31 décembre n-1	Dotations de l'exercice	Diminutions résultant des sorties de l'exercice	Amortissements cumulés au 31 décembre n
		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)
Amortissements des immobilisations incorporelles					
2801	Frais d'établissement				
2803	Frais de recherche et de développement				
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires				
2806	Droit au bail				
2808	Autres immobilisations incorporelles				
Amortissements des immobilisations corporelles					
2811	Terrains				
2812	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure				
2813	Constructions sur sol propre				
2814	Constructions sur sol d'autrui				
2815	Installations, matériel et outillage techniques				
	dont : Matériel de transport				
	Matériel de bureau				
	Matériel informatique				
2818	Autres immobilisations corporelles				
	TOTAL GENERAL				

NEANT

VILLE D'AULNAY SOUS BOIS - RESIDENCE AUTONOMIE LES TAMARIS - 2019

Tableau des emprunts en cours

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêt		
				NEANT				
TOTAL								

Tableau des provisions

		Montant au 31 décembre n-1	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31 décembre n
		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)
Provisions réglementées					
10686	Réserve de compensation				
141	Réserve de trésorerie				
14861	réserves des plus values nettes d'actif immobilisé				
14862	réserves des plus values nettes d'actif circulant				
Provisions pour risques et charges					
151	Provisions pour risques				
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
158	Autres provisions pour charges				
Provisions pour dépréciation autres que comptes financiers					
29	Dépréciation des immobilisations				
39	Dépréciation des stocks et encours				
49	Dépréciation des comptes de tiers				
Provisions pour dépréciation des comptes financiers					
59	Dépréciation des comptes financiers				
	TOTAL GENERAL				

NEANT

IV- AUTRES INFORMATIONS

- Données ressources humaines
- Calcul et Affectation du résultat

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

– ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
[...]							
FILIERE TECHNIQUE (c)				11	7		7
Agent De Maitrise Principal	C	2		2	1,42		1,42
Agent De Maitrise	C	1		1	0,58		0,58
Adjoint Technique Principal 2ème Classe	C	4		4	2,25		2,25
Adjoint Technique Territorial	C	4		4	2,75		2,75
FILIERE SOCIALE (d)				1	0,83		0,83
Agent Spécialisé Des Ecoles Maternelles Principal 1ère Classe	C	1		1	0.83		
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
[...]							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]							
FILIERE ANIMATION (i)				1	1		1
Animateur Principal 2ème Classe	B	1		1	1		1
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
[...]							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13		13	8,83		8,83

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	

– ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
[...]						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
[...]						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C. Les personnes détachées sur un emploi fonctionnel doivent également être comptabilisées dans leur filière d'origine.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n° 85-1148 du 20 octobre 1985.

Détermination du résultat d'exploitation

Etablissements autres que EHPAD ayant signé la convention tripartite

		Réalisé	Retenu par l'autorité de tarification
Total des charges	(a)	539 043.49	
Total des produits	(b)	654 057.10	
Résultat comptable (*)	(c=b-a)	+115 013.61	
Résultat incorporé au budget N (*)	(d)	0	
Résultat à affecter (*)	(c+d)	+115 013.61	

(*) Faire précéder du signe (+) ou (-) selon qu'il s'agit d'un excédent ou d'un déficit.

EHPAD ayant signé la convention tripartite
Transmission obligatoire de l'annexe V au décret n°99-316

Détermination du résultat des sections tarifaire

	Hébergement		Dépendance		Soin		Total	
	Réalisé	Retenu par autorité de tarification	Réalisé	Retenu par autorité de tarification	Réalisé	Retenu par autorité de tarification	Réalisé	Retenu par autorité de tarification
TOTAL DES CHARGES (a)								
TOTAL DES PRODUITS (b)								
RESULTAT COMPTABLE (b-a=c)								
RESULTAT INCORPORE (d)								
RESULTAT A AFFECTER (c+d)								

NEANT

Pour les établissements autres que EHPAD

Affectation du résultat

	n° Compte	Compte	Demandé	Retenu par l'autorité de tarification
Résultat à affecter		Excédent	+115 013.61	
		Déficit		
Affectation				
Réserves	10682	Excédents affectés à l'investissement	73 210.08	
	10685	Réserve de trésorerie		
	10686	Réserve de compensation		
Report à nouveau	11510 ou 110	Excédent affectés à la réduction des charges d'exploitation		
	11511 ou 111	Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation	41 803.53	
	11519 ou 119	Report à nouveau déficitaire		
Dépenses refusées en application de l'article 51 du décret n°2003-1010 (1)	119 (établissement privé) ou 114 (établissement public)	Report à nouveau déficitaire (2)		

(1) dépenses abusives, dépenses relevant des articles 25 et 51 du décret n°2003-1010, le cas échéant, le provionnement des congès à payer en application de l'instruction comptable n°87-67 du 16 mars 1987

(2) Les dépenses refusées et non contestées dans le cadre d'un contentieux de la tarification et les dépenses non admises par le juge de la tarification doivent être reprises en gestion non contrôlée (établissements privés) et ne sont pas incorporées dans les budgets (établissements publics)

EHPAD ayant signé la convention tripartite

Affectation du résultat des EHPAD ne relevant pas de l'article L.342-1 du CASF

	HEBERGEMENT		DEPENDANCE		SOIN		TOTAL	
RESULTAT A AFFECTER	proposé	Retenu par l'autorité de tarification (1)	proposé	Retenu par l'autorité de tarification	proposé	Retenu par l'autorité de tarification	proposé	Retenu par les autorités de tarification
EXCEDENT								
DEFICIT								

(1) sauf si l'EHPAD relève de l'article 53 du décret n°2003-1010

AFFECTATION

RESERVES	Investissement	10682							
	Trésorerie	10 685							
	Compensation	10686							
REPORT A NOUVEAU	Réduction des charges d'exploitation	11510 ou110							
	Financement de mesures d'exploitation	11511 ou 111							
	RAN déficitaire	1515 ou119							
	Dépenses refusées en application de l'article 51 du décret n°2003-1010 (1)	119 (établissement privé) ou 114 (établissement public)							

NEANT